



DELIBERATION RDG-CS-25-013

Objet : Approbation candidature et plan de financement du projet « SIG-INNOVA » (Système d'Information Géographique Intelligent pour l'Innovation des infrastructures routières) portant sur le programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe Conseil Régional 2021-2027

Le Comité Syndical de Routes de Guadeloupe, s'est réuni le lundi 6 octobre 2025, à 11H30, au siège, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DEZAC, membre du Comité Syndical.

Nombre de membres en exercice : 6

Représentants du Conseil Départemental		Représentants du Conseil Régional	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
3	3	3	3

- **Titulaires :** M. Guy LOSBAR, M. Louis GALANTINE, M. Jean-Philippe COURTOIS, M. Ary CHALUS, Mme Gersiane BONDOT-GALAS, M. Camille PELAGE
- **Suppléants :** M. Jean-Claude MAES, Mme Maryse ETZOL, Mme Hélène POLIFONTE, Mme Sylvie VANOUKIA, M. Philippe DEZAC, Mme Sylvie DAGONIA

Date de la convocation : 25/09/2025

Etaient présents :

- **Membre titulaire :** M. Camille PELAGE
- **Membres suppléants avec voix délibérative :** M. Philippe DEZAC, Mme Sylvie VANOUKIA, Mme Maryse ETZOL

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement

Nombre de votants : 6 :

4 présents et 2 délégations de vote : Mme BONDOT-GALAS Gersiane à M. DEZAC Philippe ; M. MAES Jean-Claude à Mme ETZOL Maryse

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VANOUKIA

Le projet SIG-INNOVA est présenté aux membres du Comité Syndical. Il a pour objectif de contribuer à la planification stratégique de Routes de Guadeloupe en consolidant des données fiables, pertinentes et géolocalisées, indispensables pour orienter des choix d'investissements, sécuriser les infrastructures et développer une mobilité durable et multimodale.

1.Contexte du projet

Le projet SIG-INNOVA s'inscrit dans une dynamique de transformation numérique essentielle pour les collectivités territoriales, et plus particulièrement pour Routes de Guadeloupe, syndicat mixte chargé de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien du réseau routier.

La numérisation, au cœur de ce projet, vise à moderniser les outils et processus, en faisant évoluer les outils SIG déployés vers un écosystème intelligent, connecté et compétitif.

2.Objectifs

Les objectifs à atteindre dans le cadre de cette opération sont multiples :

- Favoriser une économie intelligente
- Renforcer l'attractivité territoriale
- Améliorer la qualité du service public
- Garantir la fiabilité des informations collectées et analysées au bénéfice des citoyens et des décideurs publics

3.Activités concernées

SIG-INNOVA repose sur trois axes complémentaires, chacun concourant à la réalisation des objectifs de modernisation numérique :

- Création d'une base de données SIG unifiée du patrimoine routier, destinée à constituer un référentiel centralisé, fiable, interopérable et évolutif – AXE 1 du programme opérationnel FEDER-FSE 2021/2027
- Renforcement et évolution des applications métiers SIG existantes, grâce à des développements innovants adaptés aux usages opérationnels – AXE 2 du programme opérationnel FEDER-FSE 2021/2027
- Développement d'un portail SIG dédié aux usagers, visant à démocratiser l'accès à l'information routière et aux données publiques – AXE 3 du programme opérationnel FEDER-FSE 2021/2027

4.Plan de financement prévisionnel

Les investissements pour l'utilisation de technologies émergentes sont éligibles sur l'axe 2 – Fiche action 13 : « Utilisation des produits et services TIC par les entreprises ».

Les dépenses d'investissement immatériel nécessaires à la mise en œuvre des trois axes du projet SIG-INNOVA sont estimées à 568 000,000 €.

Le taux maximum de financement est fixé à 85% par le programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe Conseil Régional 2021-2027.

Un accord-cadre est actuellement en cours afin de répondre à ces besoins (N° RDG-DGAT-AO-2025-008 « Développement, hébergement, maintenance et prestations annexes liées au Système d'Information géographique (SIG) du Syndicat Mixte Routes de Guadeloupe »).

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses estimées	Montant (HT) sur 4 ans
Lot 1 : Accès, maintenance et hébergement de solutions logicielles de cartographie et de gestion de données SIG	140 000,00 €
Lot 2 : Déploiement d'applications web générées sur un environnement SIG	400 000, 00 €
Lot 3 : Création d'un portail web SIG	28 000, 00 €
TOTAL	568 000 000 €
Plan de financement proposé	Montant (HT) sur 4 ans
FEDER (79,31%)	450 500, 00 €
Autofinancement Etablissement Routes de Guadeloupe (20,69 %)	117 500, 00 €

Il vous est demandé de vous prononcer sur ce projet et d'approuver le plan de financement ci-dessus présenté.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral n°2007-2978 AD/II/4 du 27 novembre 2007 portant création du Syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,
Vu l'arrêté préfectoral n°2009-492 AD/II/4 du 09 avril 2009 portant modification des statuts du Syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,
Vu la délibération RDG-CS-23-018 du 25 juillet 2023 relatives aux délégations données au président du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,
Sur le rapport du Président de Routes de Guadeloupe,
Vu le budget de Routes de Guadeloupe,
Après en avoir délibéré, par :
06 voix POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DECIDE

Article 1 : D'approuver la candidature du Syndicat Mixte « Routes de Guadeloupe » à l'appel à projet initié par la Région Guadeloupe portant sur le programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe Conseil Régional 2021-2027, jointe en annexe.

De solliciter, pour cette opération, une participation au titre du FEDER-FSE / programme opérationnel 2021- 2027 - RSO1.2 : « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics » - DI 16 « Solutions TIC, services en ligne et applications pour l'administration ».

Article 2 :

D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-après présenté :

Dépenses estimées	Montant (HT) sur 4 ans
Lot 1 : Accès, maintenance et hébergement de solutions logicielles de cartographie et de gestion de données SIG	140 000,00 €
Lot 2 : Déploiement d'applications web générées sur un environnement SIG	400 000, 00 €
Lot 3 : Création d'un portail web SIG	28 000, 00 €
TOTAL	568 000 000 €
Plan de financement proposé	Montant (HT) sur 4 ans
FEDER (79,31%)	450 500, 00 €
Autofinancement Etablissement Routes de Guadeloupe (20,69 %)	117 500, 00 €

Article 3 : D'autoriser le Président à lancer toutes les procédures relatives à la mise en œuvre de cette opération.

Article 4 : D'autoriser le Président à signer tous actes, toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Article 5 : Le président, le directeur général des services et le payeur départemental, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de Guadeloupe et selon les modalités en vigueur. Elle sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département.

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat et via l'application Télérecours Citoyens accessible depuis le site : www.telerecours.fr

Fait et délibéré à Baie-Mahault, le 06/10/2025

La secrétaire de séance


Sylvie VANOUKIA

Le Président de séance


Philippe DEZAC



Publiée le 16/10/2025